



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2011-102-1

Version PDF

Autre référence : 2011-102

Ottawa, 24 mars 2011

Appel aux observations sur des mesures pour contrôler l'intensité sonore des messages publicitaires

Ajout d'un document au dossier de l'instance

1. À la suite de l'avis de consultation de radiodiffusion 2011-102, le Conseil annonce que le rapport suivant peut maintenant être consulté au dossier public de la présente instance :

Un rapport du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) intitulé *Rapport sur l'état des technologies de contrôle de la sonie et de la normalisation à cet égard en matière de radiodiffusion*, demandé par le Conseil.

2. Le CRC est un laboratoire fédéral responsable de recherches et développement en matière de technologies de communications avancées. Il a une grande expérience dans la mesure de l'intensité sonore de la programmation dans l'environnement de la radiodiffusion.
3. Le Conseil note que les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne lient en aucune façon le Conseil.

Secrétaire général